

COMPTE-RENDU

Rencontre des consommateurs de la Maison de la Bio (9 février 2019)

La présentation de la Maison de la Bio et du Groupement des Agriculteurs Bio du Finistère (MAB29 et GAB29) par Philippe Arnaud, Président de la MAB29 a permis aux participants d'en apprendre plus sur l'historique, les actions, l'équipe salariée de la MAB et du GAB, ainsi que la composition des collèges de la Maison de la Bio et plus spécifiquement le collège consommateur.

Le collège consommateur de la MAB

Cela fait maintenant un an depuis la précédente Assemblée Générale que les consommateurs peuvent adhérer à titre individuel à la Maison de la Bio en tant que membres associés. Ils disposent d'un droit de vote en Assemblée Générale et sont éligibles au Conseil d'Administration.

Une rencontre des consommateurs de la MAB, pourquoi ?

L'idée de cette rencontre est partie d'une volonté de faire participer de manière plus importante les consommateurs à la vie de l'association.

Une première étape a été la création, d'« ambassadeurs de la bio » courant 2017 avec l'objectif de les faire intervenir notamment lors d'événements grand public pour représenter la MAB. Depuis novembre 2017, les consommateurs reçoivent mensuellement par mail une lettre d'information aux consommateurs. Aujourd'hui, 500 personnes sont inscrites sur la liste de diffusion, en plus des adhérents GAB et MAB (environ 360).

Sur quels sujets puis-je m'investir à la MAB en 2019 ?

La présentation des deux structures a permis à chacun des participants d'identifier des thématiques et les domaines d'action de la MAB qui l'intéresserait et sur lesquelles ils pourraient s'engager aux côtés des administrateurs et des salariés de la MAB. A partir de là, chacun des participants a pu s'exprimer sur ses attentes et ses envies. Plusieurs actions sur lesquels les consommateurs pourraient s'engager ont été mises en avant :

- S'investir sur des événements grand public : Tenir un stand et être capable de parler de la MAB (ex : Salon Breizh Nature, Foire Bio de Landerneau, Petits Déj Bio à la ferme,...).
- S'investir sur le développement territorial : Représenter la MAB au près des élus locaux, des collectivités, des conseils de Développement, dans le cadre des projets locaux tels que Madabrest, etc. aux côtés des administrateurs et des salariés / Veille et prise de contact avec des structures et élus qui aimeraient introduire plus de produits bio en restauration collective.

- Formation collective des bénévoles : Via le MOOC « Comprendre l'agriculture biologique » ou sur le MOOC sur la transition alimentaire de l'Université de Toulouse.
- S'investir au sein du Conseil d'Administration de la MAB suite à la prochaine **Assemblée Générale le 1^{er} avril**.
- Sur le jardinage au naturel : Faire découvrir le jardinage au naturel à d'autres particuliers (Ambassadeurs jardiniers sur Brest métropole, « Bienvenue dans mon jardin » sur le Finistère) / Echange de plants et boutures.
Contact : Charly Rio : mab29.rio@agrobio-bretagne.org – 02 98 25 16 78
- Faire découvrir la bio et la rendre accessible pour tous : S'approprier l'argumentaire / Faire connaître la MAB et diffuser la lettre d'information au consommateur / Reproduire des actions de la MAB / Relayer les documents édités FNAB disponibles à la MAB / constituer des petites équipes locales qui pourront se rencontrer et agir sur leur territoire.
- Etc ...

Une officialisation du statut de délégué local consommateur

Philippe Arnaud va proposer au Conseil d'Administration de soumettre une proposition de modification des statuts en Assemblée Générale Extraordinaire (lundi 1^{er} avril 2019): Avec la création de délégués territoriaux au sein du collège consommateur, dont les statuts et missions restent à définir.

Il est aussi décidé de prendre contact avec l'association Bioconsommacteurs pour envisager la possibilité de créer une antenne locale de consommacteurs en Finistère et leur proposer que la MAB en soit le relai local.

Les prochains rendez-vous de la MAB

Si vous souhaitez être tenu au courant des prochains rendez-vous et vous investir aux côtés de la Maison de la Bio, vous pouvez nous laisser vos coordonnées via le lien <https://goo.gl/forms/ojJCqG2eStic8Sog2>. Nous vous tiendrons informé des prochains rendez-vous par mail. N'hésitez pas à nous tenir au courant si vous êtes intéressés pour vous investir sur l'une ou l'autre action de la MAB.

Si vous le souhaitez vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour tenir une permanence lors de la **Foire Bio de Landerneau le 16 ou le 17 mars** en cliquant sur le lien suivant : <https://doodle.com/poll/mvsymfag87wemhmu>. Si vous n'avez pas pu être présent lors de la réunion vous pourrez passer à la Maison de la Bio pour qu'on vous présente plus en détail les actions de la Maison de la Bio et les documents qui seront exposés sur le stand. Vous pouvez aussi vous rendre sur le stand de la Maison de la Bio lors de la Foire pour que la personne qui tiendra le stand vous présente les différents outils à disposition.